**Communiqué de presse** - 8 décembre 2025

# Déploiement et accélération de la rénovation réellement performante et décarbonée : le programme de CEE Facilaréno ouvre la voie

Alors que certaines voix semblent remettre en cause le bien-fondé des programmes de CEE (Certificats d'Economie d'Energie), le programme de CEE Facilaréno présente son bilan, qui bouleverse les préjugés sur la rénovation performante.

**Le programme Facilaréno a permis de déployer des actions structurantes en faveur de la rénovation performante des maisons sur plus de 170 intercommunalités en France, en formant sur chantiers réels près de 200 groupements d'artisans, avec plus de 150 formateurs-experts et 500 accompagnateurs de ménages formés.**

## Suivis de consommation mesurés : mieux que le label BBC, sans effet rebond

Le programme a permis de suivre la performance des rénovations de plusieurs centaines de maisons, créant ainsi une base de données de référence. Les suivis de consommations réalisés, parfois jusqu'à 3 ans après l'entrée des ménages dans le logement, montrent que **le niveau de performance visée (label BBC) est non seulement atteint, mais régulièrement dépassé. Les suivis de consommation ne montrent pas d'effet rebond. Plus de 40 % de ces rénovations performantes ont été réalisées chez des ménages modestes et très modestes.**

Pour Vincent Legrand, gérant de l'Institut négaWatt et président de Dorémi : « *Le programme Facilaréno démontre qu'il est possible d'atteindre des niveaux ambitieux de rénovation performante, avec des artisans locaux bien accompagnés et formés, et avec des outils et méthodes simplifiées, qui sécurisent la performance et empêchent la fraude.* »

Le programme met à disposition des acteurs de la rénovation un corpus d'outils et de process techniques, numériques et marketing librement diffusables pour concevoir, vendre et mettre en œuvre les rénovations performantes globales et par étapes, ainsi qu'un corpus de formations (sur chantiers réels, sur plateaux techniques, à distance et en salle) pour l'ensemble de l'écosystème (chefs de chantiers, poseurs, accompagnateurs, formateurs, contrôleurs, agents immobiliers, agents bancaires, marchands de matériaux…)

La prochaine étape, en s'appuyant sur ces résultats et les méthodes développées dans le cadre de Facilaréno, est de passer à un volume de rénovations performantes bien supérieur, en conservant la qualité, et en optimisant les coûts de travaux.

**Les porteurs du programme et les acteurs industriels de la construction, au travers du Contrat Stratégique de Filière - Industries pour la Construction et de l'AIMCC (Association des industries des produits de construction), se sont ainsi rapprochés en une alliance inédite pour structurer la suite.**

## Créer des « champions régionaux de la rénovation performante »

Selon Jean-Christophe Barbant, délégué permanent du Contrat Stratégique de Filière - Industrie pour la construction : « *Pour généraliser la rénovation performante, nous devons disposer de groupements d'artisans et d'entreprises générales capable de délivrer annuellement un grand nombre de rénovations performantes et décarbonées. Nous devons créer des « champions régionaux » de la rénovation performante, maillant les territoires.* »

Pour cela, les porteurs du programme Facilaréno et les acteurs industriels du bâtiment visent à mobiliser 150 entreprises intermédiaires et groupements d'artisans au niveau national, en vue de soutenir leur structuration et leur croissance dans le domaine de la rénovation performante, grâce à des **engagements pluriannuels de rénovation de 6000 maisons, et 1 million de m$^2$ de bâtiments tertiaires publics et privés**.

**Cette nouvelle étape constitue un projet industriel d'ampleur, au bénéfice d'une économie française décarbonée, qui génère de très nombreux emplois qualifiés non délocalisables (de l'ordre de 10 000 emplois mobilisés), en rendant nos territoires plus résilients, plus adaptés aux changements climatiques et moins vulnérables à la précarité énergétique, par la structuration d'une filière industrielle de rénovation réellement performante et décarbonée.**

---

**Contact presse**

Hélène Tosco
06 75 42 95 48 - helene.tosco@gmail.com

---

**À propos de l'Institut négaWatt**
Depuis 2009, l'Institut négaWatt crée des outils en faveur d'une transition énergétique juste et soutenable. L'Institut pilote le programme CEE Facilaréno depuis son lancement en 2019.
Pour plus d'informations : www.institut-negawatt.com

**À propos de Dorémi**
Depuis 2017, Dorémi est une société engagée dans la rénovation énergétique performante des maisons. En alliant expertise technique, formation des professionnels du bâtiment, accompagnement des ménages, Dorémi permet de diviser par 4 à 8 les factures de chauffage et de garantir des rénovations durables et de qualité.
Pour plus d'informations : www.renovation-doremi.com

**À propos de l'AIMCC, Association des industries des produits de construction**
L'AIMCC regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 39 organisations professionnelles adhérentes, 430 000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français.

**À propos du CSF Industries Pour la Construction**
Les Industries pour la Construction regroupent en France 7000 entreprises implantées dans les territoires, 500 000 emplois et plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Labellisé par le Conseil National de l'Industrie, le CSF « Industries Pour la Construction » fédère les énergies de la filière autour de projets structurants pour relever ses principaux défis : décarbonation des produits, des process et des ouvrages, rénovation énergétique des bâtiments, gestion économe des ressources et développement de l'économie circulaire, compétitivité et transition numérique, attractivité et développement des compétences.
Contact : Jean-Christophe Barbant, délégué permanent

**Service de presse AIMCC et CSF IPC :** Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 • patricia.desmerger@orange.fr